Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 5 (1975)

Heft: 6

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Exceptionnel?...

De Mme Alice Muster-Stoc-ker, Grand-Saconnex.

J'ai admiré, dans votre numéro d'avril, la « mémé » de 102 ans! C'est merveilleux, mais exceptionnel, hélas! ... L'intérêt pour la vie en

général, la musique et la littérature, quand le temps me le permettait, ne m'a jamais quittée. Je vais, maintenant, sur mes 83 ans et je sais encore me réjouir...

(Réd. Allons, chère lectrice, vous voyez bien que notre exemple n'était pas si exceptionnel que ça et nous sommes persuadés qu'à 102 ans - et nous vous souhaitons d'y parvenir — vous saurez tou-jours vous réjouir et serez aussi une délicieuse très vieille petite « mémé ». Surtout lorsqu'on écrit, comme vous le faites: « Mais c'est aujourd'hui qui compte, la vie de ce jour ... »)

Pas d'accord!

De Mme S. Renens, à propos du même reportage (« 102 ans, la vie est belle »)

Il y a là (et c'est l'avis de mes voisines de notre maison des troisième et quatrième âges)

quelque chose qui nous choque et ne nous paraît pas juste. La vie est belle à 102 ans... Oh, non! Oh, non! Vous oubliez la lente et sûre destruction des corps, dès 70 ans. Nous sommes des vieillars incapables de travailler, mais capables, partois, de petits bricolages, crochetages, encore à notre portée. Nous nous effritons lentement, tout en conservant nos petites joies et satisfactions; nous ne pouvons et ne devons plus vivre avec les jeunes, pour leur faire part des remarques sur leur désordre ou leur pagaille et faire valoir nos vies laborieuses. Nous ne devons plus caresser, embrasser des nouveau-nés, nous ne sommes plus irréprochables sur le plan de l'hygiène... Nous essayons, sans amertume et sans aigreur. de nous donner un peu de bon temps et quelques loisirs, voilà notre vie! Mais plus de travail, il y a un temps pour tout...

(Réd. Merci de cette lettre que nous ne pouvons, malheureusement, publier dans son intégralité, faute de place. Soyez assurée que, nous tous, à la rédaction, y compris Dominique Valentin, comprenons fort bien les problèmes que peuvent avoir les plus déshérités d'entre nos chers aînés et nous savons que la vie n'est pas toujours belle, pour tous. Mais n'est-ce pas déjà merveilleux de savoir, comme vous le dites, « se donner un peu de bon temps? Bien sûr, Mme Ida Müller a un état de santé quasiment exceptionnel, aussi est-ce ainsi que nous avons présenté notre reportage. Mais nous sommes persuadés que toutes les personnes âgées peuvent, parfaitement, à des degrés divers, participer encore à la vie, et c'est d'ailleurs dans l'espoir de les y aider que nous rédigeons « Aînés ».)

Petits et Grands Messieurs

De M. R. Terrisse, Ecublens. Rien n'est plus agaçant que ces articles sur les « petits messieurs ». D'abord, ce sont des voyageurs de commerce, profession honorable... alors pourquoi se montrer désagréable? En revanche, il existe des Grands Messieurs particulièrement désagréables même et surtout avec les vieux. Ce sont, par exemple, les autorités des autos...

Aller à l'étranger, c'est encore plus difficile. En France, le permis de séjour est refusé aux vieux Suisses...

(Réd. Vous avez pu voir, cher abonné, que dans nos articles, nous disions bien que ces « petits messieurs » (il faut avoir vu les dossiers pour combien leur attitude iuger est vile) ne pouvaient que nuire à l'ensemble d'une profession très honorable. Quant à la seconde partie de votre lettre, il nous est évidemment difficile d'y répondre précisément, sans disposer de dossiers. Il nous semble, cependant, peut-être un peu hâtif de penser que l'on supprime systématiquement et « sans donner de motif valable » les permis de circulation à des personnes âgées. En ce qui concerne les permis de séjour, ils sont, à notre époque, très difficiles à obtenir, parfois pour de simples raisons démographiques, même pour ceux qui désireraient venir en Suisse, en tout cas au moins autant que pour des Suisses voulant s'établir en France.)

Egalité féminine...

De Mme Lily Pilet-Yaux, Clarens.

« Grand-mère ayant presque 80 ans, je ne suis aucunement féministe, mais je ne comprends pas pourquoi l'on fait toujours cas des garçons! Toute ma vie, je me suis occupée d'enfants, qu'ils soient garçons ou filles. Je les aime tous et tous ont leur valeur.. » Et Mme Pilet nous raconte une histoire vécue: un petit garçon suce allègrement son pouce. Une dame, pour tenter de lui en faire passer l'envie, lui dit: « Tu n'es qu'une petite fille puisque tu suces ton pouce, tu n'es vraiment pas un garçon...»

Mme Pilet conclut ainsi: « Cette vieille dame a semé une petite graine dans l'esprit de cet enfant. Qui sait si elle ne va pas germer et donner au petit homme la persuasion qu'il est, garçon, supérieur aux filles? Qui sait si, dans bien des années, ce germe de supériorité ne lui fera pas dire à son épouse: tu n'es qu'une femme!»

(Réd. Eh oui, chère abonnée, voilà, en effet, comment on peut continuer à semer l'idée que la femme est inférieure, par de petites remarques faites à de jeunes enfants! Nous comprenons que vous ayez eu « un pincement au cœur » et, comme vous, nous en sommes « suffoqués et tristes ». Voilà bien, en effet, le genre de mentalité qu'il conviendrait de changer et nous vous remercions de nous avoir conté cette histoire qui a bien sa place en cette « Année de la Femme ».)

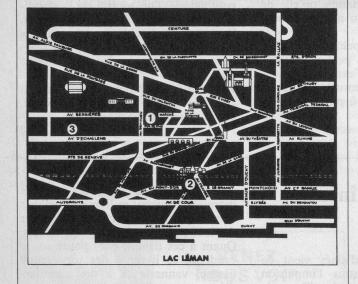
Brodeuse-dentellière

De Mme G.M. Chavannes,

Vevey.

Abonnée à « Aînés », je l'aime beaucoup. Je viens de recevoir le numéro 5 et je l'ai lu tout de suite. La photo de 125 ans a éveillé en moi moult souvenirs d'enfance. Il me semble équitable de faire remarquer que cette « bro-deuse » des Ponts-de-Martel est une dentellière! J'avais mes grands-parents au Locle où je passais mes vacances. En ai-je vu des dames qui « fusotaient »! Ma sœur a été une artiste en la matière. Je m'y suis mise aussi et je possède quatre coussins. Mais voilà! Je suis stoppée dans un travail, ne trouvant plus de fil nos 20 et 25 pour achever un entre-deux pour drap de lit. Une lectrice d'« Aînés » en posséderait-elle? Je me suis adressée à Mulhouse, à Paris, à Gruyères; sans résultat. Ça ne se fait plus; ça ne se vend plus! Sans doute beaucoup de vos lectrices ontelles manié le fuseau. L'occasion est trop belle pour faire un appel. Je ne puis y résister

(Réd. Nous lançons d'autant plus volontiers cet appel à nos lectrices, qu'il nous donne l'occasion de procéder à une rectification. La photo figu-rant en page 6 du nº 5/75, n'a pas 125 ans, puisqu'elle a été prise vers 1920. C'est l'aimable dentellière qui aurait cet âge si elle vivait encore. Nos lecteurs, qui auront rectifié d'eux-mêmes, voudront bien excuser ce lapsus! Quant aux lectrices qui posséderaient du fil nºs 20 et 25, qu'elles le fas-sent savoir à notre aimable correspondante, Mme G.M. Chavannes, Saint-Martin 7, 1800 Vevey. Merci.)



Pharmacies Populaires

Ristourne 10 %

(Art. règl. exceptés)

Timbres PHAR-POP

Officines:

Rue de l'Ale 30 22 38 61

Av. Fraisse 3 26 38 62

3 Av. d'Echallens 81 24 08 54

Livraisons rapides à domicile